

Pour une politique globale de formation en alphabétisation qui couvre tous les publics

Aujourd'hui, en Région wallonne, tous les publics en alphabétisation ne sont pas égaux ! Les opérateurs d'alphabétisation sont, en effet, obligés malgré eux, de sélectionner leur public pour qu'il réponde aux critères administratifs des pouvoirs subsidiaires. L'absence de politique à destination des publics qui s'inscrivent dans un processus de (ré)affiliation sociale ¹ met ainsi en péril la qualité des projets de formation menés avec ces publics. Pourtant, la formation est un élément essentiel qui leur permet de rompre avec l'exclusion. Le bilan des actions menées par les régionales de Lire et Ecrire à leur égard nous révèle combien il est important de continuer à revendiquer un droit égal à une formation de qualité pour tous et toutes.

Avec l'ensemble du secteur de l'alphabétisation, Lire et Ecrire lutte pour assurer une alphabétisation de qualité à chaque personne qui le souhaite, et ce quels que soient son projet, son statut, ses objectifs personnels ou professionnels.

Les pratiques d'accueil et de formation des régionales de Lire et Ecrire et de leurs partenaires montrent que les personnes qui s'engagent dans une formation d'alphabétisation le font pour différentes raisons :

- pouvoir participer à la vie sociale, (re)conquérir une autonomie, s'émanciper ;
- soutenir leurs enfants, petits-enfants dans leur scolarité pour prévenir de futures exclusions ;
- s'inscrire dans un parcours de recherche de formation, d'emploi, conforter un emploi ou favoriser une mobilité professionnelle ;

- acquérir un outil d'expression et de communication.

Les caractéristiques du public présent dans les formations en alphabétisation témoignent qu'il ne s'agit pas d'un public homogène et que le public en insertion professionnelle ne constitue qu'une partie de ce public. Ainsi, si l'on examine les résultats de la dernière enquête statistique réalisée par Lire et Ecrire ², on constate en effet qu'en Région wallonne, sur l'ensemble des personnes ayant suivi une formation en alphabétisation en 2006-2007, seulement 24% d'entre elles ont le statut de chômeur complet indemnisé (et donc aussi celui de demandeur d'emploi), 18% n'ont pas de revenus personnels mais sont inscrites comme demandeuses d'emploi, auxquels il faut ajouter une partie des personnes qui sont bénéficiaires du reve-

nu d'intégration sociale ou d'une aide financière du CPAS (21%) et une partie de celles qui n'ont pas de revenus propres mais dont on ne sait pas si elles ont ou non le statut de demandeur d'emploi (4%).

La demande de s'inscrire dans un processus d'insertion socioprofessionnelle ne représente donc qu'une partie des motivations et des projets des personnes demandeuses de formation en alphabétisation. En 2008, d'une régionale à l'autre, les prestations de formation à destination des publics en situation de (ré)affiliation sociale représentent, en

moyenne, de 7 à 35 % des activités de formation³. Le public potentiellement concerné tourne, quant à lui, autour de 50%. Cette différence importante entre le public potentiel et le public présent en formation s'explique par les politiques de subsidiation en Région wallonne orientées principalement vers l'insertion socioprofessionnelle.⁴ Force est donc de constater que le droit à la formation du public s'inscrivant dans d'autres logiques que celle de l'insertion socioprofessionnelle n'est pas suffisamment rencontré. Faute de moyens, l'offre de formation ne peut se développer et la demande ne peut être satisfaite.

Textes de référence

L'Accord de coopération relatif au développement de politiques concertées en matière d'alphabétisation des adultes – conclu le 2 février 2005 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale – fonde ses travaux sur la **Déclaration de Hambourg** (CONFINTEA V)* et sur sa **conception large de l'alphabétisation**, soit « *l'acquisition des connaissances et compétences de base dont chacun a besoin dans un monde en rapide évolution* » dans le but « *de stimuler la participation aux activités sociales, culturelles, politiques et économiques et de favoriser l'éducation tout au long de la vie* ». Cet accord préconise également une **approche globale de l'ensemble des publics** en reconnaissant explicitement que « *les moyens octroyés pour l'alphabétisation des adultes doivent viser trois axes, à savoir : l'axe alphabétisation comme vecteur d'insertion socioprofessionnelle et de promotion sociale, l'axe alphabétisation comme vecteur d'éducation permanente, l'axe alphabétisation comme vecteur d'accueil et d'insertion sociale notamment des personnes issues de l'immigration* ».

En Région wallonne, **différentes notes politiques**** estiment prioritaire de prendre en compte les besoins des publics les plus précarisés et notamment les publics en difficultés de lecture et d'écriture, en renforçant notamment les politiques relatives à la cohésion sociale.

* **Déclaration de Hambourg** de la **Cinquième Conférence internationale sur l'éducation des adultes**, UNESCO, Hambourg, 14-18 juillet 1997.

** Il s'agit de la **Déclaration de politique régionale 2004-2009**, du décret du 17 juillet 2003 relatif à l'insertion sociale, du **Plan stratégique transversal Inclusion sociale**, de la loi du 25 février 2003 tendant à lutter contre la discrimination, ainsi que des **Rapports conjoints sur la Protection et l'inclusion sociale** produits en 2007 au niveau européen.

Le public en processus de (ré)affiliation sociale

Les opérateurs de formation en alphabétisation observent, depuis quelques années, qu'ils sont de plus en plus souvent amenés à travailler avec des personnes en difficultés importantes au niveau de la vie quotidienne. Ces difficultés concernent de multiples facettes et les réalités qu'elles recouvrent sont complexes.

Il s'agit plus particulièrement de personnes :

- socialement isolées ;
- inopinément marginalisées (suite à un licenciement ou une faillite par exemple) ;
- rencontrant une insertion professionnelle chaotique ;
- disposant de peu de ressources ou de ressources minimales ;
- connaissant des difficultés de logement ;
- en séjour illégal ne pouvant s'inscrire comme demandeur d'emploi ;
- en demande d'asile ou en attente de régularisation ;
- ayant vécu en institution ou en détention ;
- ...

Le public, qui ne se situe pas par rapport à l'emploi ou la formation, peut donc connaître une (grande) précarité de conditions de vie. Même si les obstacles rencontrés ne sont pas exclusivement liés aux difficultés d'écriture et de lecture, ces dernières peuvent renforcer un processus de désaffiliation sociale.

Ceci ne doit pas nous faire oublier que ces personnes possèdent toutes des compétences et disposent d'un capital social qui se doit d'être valorisé, reconnu et soutenu par notre société.

D'autres personnes infrascolarisées n'éprouvent cependant pas de difficultés dans leur vie sociale, même si – comme le met en évidence l'enquête *Identités et capital social*⁵ – le risque d'isolement est plus fréquent chez ces personnes plus souvent affectées par le sentiment de solitude et le fait de ne pouvoir compter sur la famille ou un réseau social. S'engager dans un projet de formation en alphabétisation, au-delà de l'apprentissage de la langue, leur permet alors de générer et de (re)créer du lien social.

Parcours de formation et processus de (ré)affiliation sociale

Le travail de première ligne visant à permettre aux personnes peu ou pas scolarisées de reconquérir un statut d'affiliation sociale se concrétise donc essentiellement par la mise en place des conditions d'exercice du droit de ces personnes à **s'alphabétiser**. En l'occurrence en leur permettant, dans une dynamique de groupe participative, de développer et d'améliorer leur maîtrise du français considéré comme « *un outil de leur rapport au monde et pas seulement [comme] un entrechoc entre voyelles et consonnes* »⁶. Au-delà de ce maillage et de cet accompagnement, le groupe de formation est souvent, en dehors de tensions ponctuelles, générateur de soutien, de collaboration et de solidarité. La construction d'une relation de confiance entre les apprenants, les formateurs, les agents de guidance et plus largement l'opérateur de formation est un vecteur important de cet accompagnement.

L'ensemble des régionales de Lire et Ecrire souligne que la formation entraîne des évolutions de qualité de vie et de reconquête

d'un processus d'affiliation sociale permettant aux personnes de mieux faire face à leurs difficultés, de reprendre confiance et de s'affirmer, de développer leur autonomie, d'élargir leur réseau social, de valoriser et de mettre en œuvre leurs savoirs et compétences, de s'ouvrir au monde, de se projeter dans le futur...

Pour renforcer et soutenir le parcours de formation des personnes et leur permettre une participation active à la formation, les régionales souhaiteraient pouvoir davantage leur apporter un appui individuel afin de réduire les 'périodes de décrochage' liées aux conditions de vie. La spécificité du public ne demande pas de modifier les méthodes d'accompagnement mais de disposer de davantage de temps dans la mesure où les problématiques peuvent être lourdes. Les besoins importants nécessitent la mise en place d'un maillage social permettant aux personnes d'identifier, d'activer, de bénéficier des ressources dont elles peuvent avoir besoin à des moments spécifiques de leur vie. Une collaboration accrue avec les partenaires extérieurs de Lire et Ecrire (CPAS, centres de santé mentale, opérateurs de médiation, opérateurs sociaux, centres d'hébergement, organismes d'insertion...) est pour ce faire nécessaire.

Des stratégies de sensibilisation doivent, quant à elles, permettre de toucher des publics spécifiques les plus éloignés de la formation pour rendre explicite leur besoin de formation et faire émerger leur demande. Il s'agit notamment du public d'origine belge et du public vivant en milieu rural. Il est également essentiel de développer des actions de décentralisation et de dynamiser les partenaires locaux susceptibles de parti-

ciper activement à 'l'accroche' de ces publics.⁷

Perspectives

En Région wallonne, les politiques liées aux publics 'précarisés' sont fortement spécialisées. Depuis 2008, les financements de la Région wallonne sont presque exclusivement centrés sur la formation des personnes se situant dans une perspective d'insertion socioprofessionnelle.

Même si la volonté politique est d'ouvrir largement les formations en EFT ou OISP à l'ensemble des personnes inscrites comme demandeuses d'emploi, une partie du public que nous rencontrons ne développe pas de projet d'insertion socioprofessionnelle.

Les régionales de Lire et Ecrire ne peuvent soutenir la même offre de formation pour tous les publics, faute de moyens adéquats, les financements actuels n'étant que partiellement en adéquation avec les publics auxquels s'adresse ou voudrait s'adresser Lire et Ecrire. De plus, le financement des heures de formation pour le public en processus d'affiliation sociale, déjà inférieur à celui des heures destinées au public en insertion socioprofessionnelle, est assumé essentiellement par des moyens non structurels à renégocier annuellement et les régionales doivent faire appel à des personnes bénévoles pour assurer une partie de la formation de ces publics.

Pour pouvoir continuer à maintenir une offre de formation à destination de tous les publics et respecter les projets de formation des personnes, les régionales sont dès lors contraintes d'augmenter le nombre de participants par groupes de formation ou de réduire

le volume horaire des formations accueillant les publics en demande de (ré)affiliation sociale, ce qui induit une discrimination à leur endroit.

C'est pourquoi, dans son Cahier de revendications rédigé en vue des élections régionales du 7 juin 2009⁸, Lire et Ecrire en Wallonie demande :

- l'octroi par les pouvoirs publics wallons de moyens structurels pour la mise en place d'une politique d'alphabétisation permettant aux publics en (ré)affiliation sociale d'accéder à une formation de qualité ;
- la mise en place, en Région wallonne, d'une véritable politique globale, coordonnée et concertée, qui permette de rencontrer les projets des personnes en situation d'illettrisme qui sont, par nature, divers ;
- le développement d'une approche intégrée de l'alphabétisation permettant d'assurer la qualité et la cohérence des actions par un travail de sensibilisation et le développement de partenariats.

C'est seulement de cette manière que sera garanti le droit à une alphabétisation de qualité pour toutes et tous et que sera garantie la pérennisation de l'ensemble des actions.

Véronique DUPONT
Anne-Hélène LULLING
Lire et Ecrire en Wallonie

1. Jean-Yves DARTIGUENAVE (coauteur de *L'homme oublié du travail social*, Eres, 2003) distingue :
- la réaffiliation sociale identitaire qui s'attache à réunir les conditions permettant aux usagers de renouer avec la singularité et avec l'appartenance perdues. C'est retrouver sa force de classement de soi et de classement des autres. C'est pouvoir dire, j'appartiens à et je n'appartiens pas à... C'est intégrer une classe, un groupe, une famille, un univers social.

- la réaffiliation sociale contributive qui s'attache à réunir les conditions permettant aux usagers de renouer avec l'utilité sociale. C'est passer de la soumission à la contribution, de l'assistanat à la citoyenneté. C'est pouvoir dire, je participe, j'échange, je sers, j'édifie.

2. *Enquête 2007 / 2006-07 sur l'alphabétisation des adultes en Communauté française de Belgique. Analyse synthétique des principaux résultats statistiques.* Consultable à l'adresse suivante : http://communaute-francaise.lire-et-ecrire.be/images/documents/pdf/enquete_stat08.pdf

3. En 2008, ce sont ainsi près de 620 personnes en situation de (ré)affiliation sociale qui ont été touchées par l'action de formation des huit régionales de Lire et Ecrire en Wallonie.

4. En Région wallonne, les subsides relèvent majoritairement des aides à la promotion de l'emploi (les APE), des moyens liés à l'insertion socioprofessionnelle (le décret EFT/OISP, la convention FOREm). Le Fonds social européen (FSE) octroie, quant à lui, désormais des moyens aux actions de formation dites 'innovantes'.

5. Cette enquête, menée conjointement par le CLEO-Ulg et l'IWEPS, est présentée dans : **Identification des besoins en alphabétisation : focus sur les demandeurs d'emploi, les professions exercées et le capital social**, in *Etat des lieux de l'alphabétisation en Communauté française Wallonie-Bruxelles*, Troisième exercice : données 2006-2007, pp. 21-24.

6. Luc Carton, Inspecteur de la Culture pour la Communauté française lors de la Journée du personnel de Lire et Ecrire, le 20 mars 2007.

7. C'est ainsi que la recherche-action **La place et la participation effective des populations d'origine belge aux formations d'alphabétisation en Région bruxelloise** (Catherine STERCQ et Charles DUCHÈNE) souligne l'importance des conseils et du soutien, du travail relationnel, du dialogue avec plusieurs acteurs pour favoriser l'entrée en formation du public d'origine belge. Voir article suivant.

8. Voir article précédent : **Un cahier de revendications sur l'alpha pour les élections régionales wallonnes.**